



Classe de mer

Guide pour l'enseignant

Plan départemental



La Martière

Ile d'Oléron



Les classes de mer avec l'ODCV.

Le centre de la Martière est situé au cœur d'un vaste domaine préservé de 18 hectares et à proximité de l'océan.

Hébergement en chambres de 2 à 4 lits équipées de sanitaires complets.

Restaurant lumineux ouvert sur le parc, salles de classes, parcours d'orientation, aires de jeux...

Séjour «Milieu marin et patrimoine oléronais»

5 jours de mars à juin 2024

*Faites découvrir à vos élèves les beautés et la fragilité des espaces naturels et la richesse du patrimoine historique de l'île d'Oléron à partir d'activités et de visites variées : découverte de l'estran et du milieu dunaire, pêche à pied, ateliers de construction de cerfs volants, rallye orientation, atelier sel (au choix), visites du site ostréicole de Fort Royer, du phare de Chassiron et du port de la Cotinière ou des marais salants... Possibilité de prévoir un déplacement à vélo en fonction du niveau des élèves et sous conditions**.*

Option payante: excursion à la Rochelle en bateau sur la journée (visite de l'aquarium et du vieux port)

*** Les accompagnateurs devront être titulaires de l'agrément vélo (se renseigner auprès de l'ODCV ou de la DSDEN19).*

Séjour «Oléron dans les voiles»

5 jours de mars à juin 2024

*Cette classe propose 2 séances de char à voile*complétées par des activités et des visites variées comme le phare de Chassiron, le port de la Cotinière ou l'étude des dunes, une séance de pêche à pied avec la découverte de l'estran rocheux, un atelier au choix (construction de cerfs-volants, nœuds marins, fabrique-moi une île, rallye orientation, atelier sel). Possibilité de prévoir un déplacement à vélo en fonction du niveau des élèves et sous conditions**.*

** Possibilité de remplacer le char à voile par de la voile, du paddle ou du kayak de mer (Attestation du Savoir Nager obligatoire).*

*** Les accompagnateurs devront être titulaires de l'agrément vélo (se renseigner auprès de l'ODCV ou de la DSDEN19).*

Séjour «Oléron à bicyclette»

5 jours de mars à juin 2024—cycle 3

L'important réseau de pistes cyclable offre de nombreuses possibilités de déplacements à vélo. Partez, avec vos élèves, à la découverte de l'île en toute sécurité. Plusieurs déplacements à vélo sont proposés selon le programme: le port de la Cotinière et sa criée, une sortie à la journée à destination de Boyardville pour découvrir le site ostréicole de Fort Royer ou à la pointe de Chassiron. En complément, sont inclus la visite du phare de Chassiron, une sortie pêche à pied, un atelier au choix (construction de cerfs-volants, nœuds marins, fabrique-moi une île, rallye orientation, atelier sel). Attention! Les accompagnateurs devront être en possession de l'agrément vélo**.

*** Se renseigner auprès de l'ODCV ou de la DSDEN19*

Tous nos séjours incitent les enfants à adopter un comportement éco citoyen respectueux de l'environnement et visent à la découverte des richesses du milieu marin, de sa biodiversité et à une prise de conscience de sa fragilité.



Attention, les classes devront respecter les normes d'encadrement en vigueur et solliciter l'aide d'accompagnateurs pour toute la durée de leur séjour (Cf Circulaire DSDEN 19 sur les sorties scolaires dans le 1^{er} degré).

Le Centre de La Martière

Classes corréziennes

Les trajets Corrèze - La Martière se font via Limoges - Angoulême - Saintes - Oléron ; transports effectués par les entreprises FAURE ou CHEZE.

Durée : environ 6 h (pauses comprises) variable selon le lieu de départ

Train :

- Gares SNCF de la Rochelle, Surgères, Saintes, Rochefort (*Correspondances de bus possibles*)

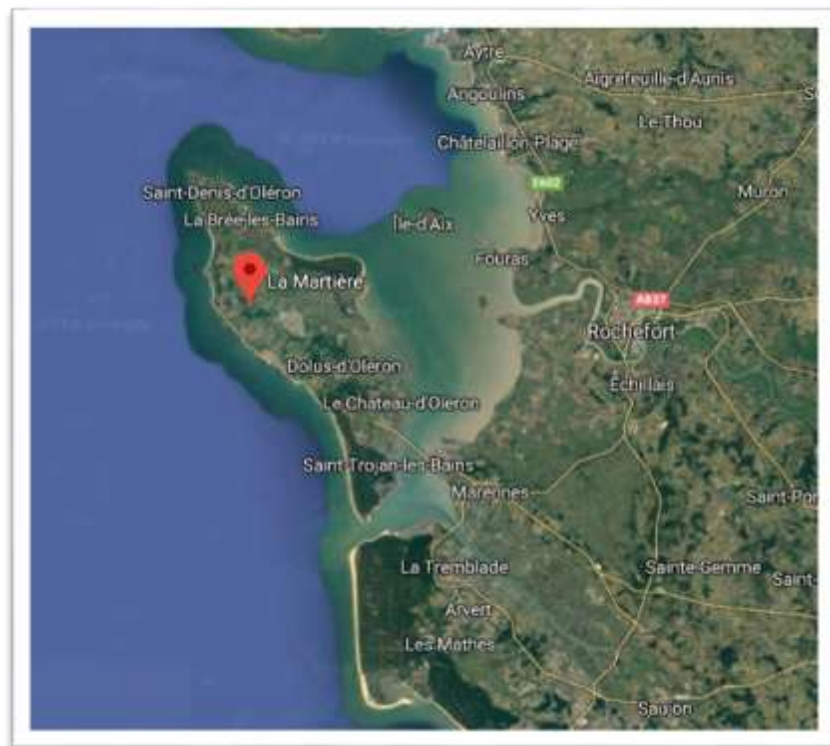
Bateau : Plusieurs compagnies assurent l'aller et retour de la Rochelle vers Boyardville et Saint-Denis

« **La Martière** » est un lieu dit de la commune de **Saint Pierre d'Oléron**

Les autres communes de l'île d'Oléron sont **Dolus** (8 Km), **Saint Georges** (9 Km), **Saint Denis** (13 Km), **Le Château** (15 Km), **Grand Village** (16 Km), **St Trojan** (20 km), **La Brée les Bains** (9km)

Distances avec les villes voisines : Royan (56 Km), La Rochelle (78 Km), Rochefort (50 Km)

Situation



Trajets A/R et sur place en car.

Présentation de l'Île d'Oléron



Le centre : La Martière est une propriété départementale calme de 18 hectares de terrains plats : forêts de feuillus et résineux, prairie, jardins. Ce centre est une ancienne ferme viticole Oléronaise transformée en centre de vacances, il respecte la norme « Haute Qualité Environnementale ».

CENTRE DE VACANCES ODCV - LA MARTIERE - 17310 SAINT PIERRE D'OLERON

Tél. : 05 46 85 92 87 | Fax : 05 46 36 27 88 | Email : lamartiere@odcv.com | Site Internet : www.odcv.com

Habilitation de l'éducation nationale 05/02/2014 : 107 élèves (élémentaire), 89 élèves (maternelle), 4 classes

Le centre de « la Martière » a fait l'objet d'importants travaux en 2006 financés par le Département de la Corrèze. Une deuxième tranche commencée en 2010 avec la construction d'une piscine, permet désormais d'augmenter la capacité du centre avec un nouveau bâtiment dédié à l'accueil des enfants (La Perroche)

Le centre de la Martière aujourd'hui	
Possibilité d'accueil	4 ensembles de bâtiments et pavillons en bois pouvant accueillir 180 personnes au total. <i>(N.B : les classes sont logées dans les bâtiments)</i>
Nombre de chambres	- 14 chambres dans le bâtiment Antioche. - 7 chambres dans le bâtiment Chaucre - 5 chambres dans le bâtiment La Perroche de 6 et 7 lits et 2 chambres de 2 lits (enseignants/accompagnateurs)
Lits/chambres	de 2 à 6 lits par chambre.
Sanitaires	Bâtiments Antioche et Chaucre : Coin toilette complet dans chacune des chambres (lavabo, WC, douche) Bâtiment La Perroche : 1 bloc sanitaire garçons, 1 bloc sanitaire filles
le bâtiment R avec 3 salles de classe et un préau à chaque extrémité le bâtiment de services communs appelé la Rade	



[Présentation détaillée du centre](#)

Pourquoi partir en classe de mer à La Martière avec l'ODCV.



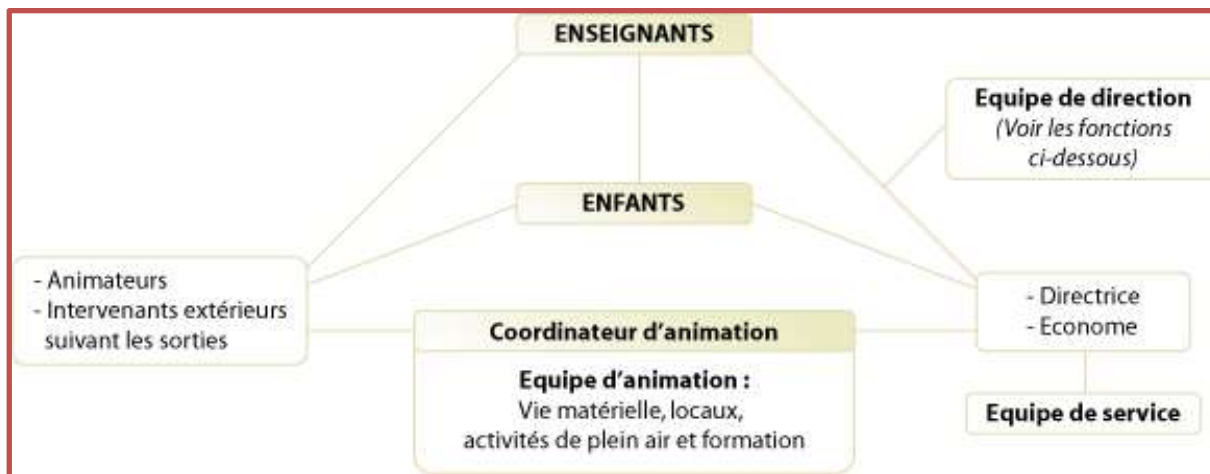
Quelques bonnes raisons pour venir au centre de La Martière...

- Proximité de la plage et des commerces :
 - à 1 km de la plage de la Ménounière
 - à 3 km de la plage des Sables Vigniers
 - à 4 km du port de la Cotinière
 - à 5 km de Saint Pierre d'Oléron
 - à 12 km du phare de Chassiron

Le climat Oléronais de type océanique est tempéré par l'insularité, la faible altitude, la proximité de la dérive Nord Atlantique du Golf Stream. Il favorise ainsi l'accueil en toute saison.

De nombreuses activités économiques à découvrir telles la viticulture, l'ostréiculture et la pêche.

Notre équipe : Dans le cadre des classes, le [personnel permanent](#) ou saisonnier travaille en équipe.



Le financement de la classe de mer

Tout séjour en classe de découvertes retenu dans le cadre du **Plan départemental** bénéficie d'une aide de **40% du Conseil Départemental** dans la mesure où l'école a la garantie d'engagement de **sa commune de 30%**.

Dans le cas du plan de la **ville de Brive**, les écoles bénéficient d'une aide de **70% de la commune**.

Le reste est financé par la **participation des familles**, l'apport éventuel d'associations de parents d'élèves ou de coopératives scolaires.

Des aides individuelles peuvent être sollicitées auprès du Conseil Départemental, de l'ANCV, de la MSA, des JPA, des comités d'entreprise....

Tarifs 2024

OLERON La Martière	Durée	Tarif de base	Participation CD19 (40%)	Participation commune (30%)	Participation école par élève (30%)
Séjour "Milieu marin et du patrimoine Oléronais"	5 jours	397,00 €	158,80 €	119,10 €	119,10 €
Séjour "Oléron à bicyclette"	5 jours	413,00 €	165,20 €	123,90 €	123,90 €
Séjour "Oléron dans les voiles"	5 jours	435,00 €	174,00 €	130,50 €	130,50 €

Adhésion à l'association ODCV 19: 15 € par école.

Attention: pour les bourses individuelles, l'ensemble des dossiers complets doit être renvoyé par le directeur d'école au CD19 au-moins 45 jours avant le début du séjour.

Organisation des sorties scolaires



La nouvelle Circulaire du 13 juin 2023 portant sur « l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics » est applicable à partir de la rentrée 2023.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

Voici quelques extraits spécifiques aux voyages scolaires (avec nuitées).

Les objectifs pédagogiques de la sortie scolaire

Les sorties scolaires constituent un temps et un espace propices à l'acquisition et l'approfondissement de savoirs et savoir-faire transversaux, mobilisant des enseignements différents. Elles constituent également un cadre structurant permettant de développer les **savoir-être inhérents au vivre-ensemble, au respect de l'autre et de son environnement.**

Le projet de sortie scolaire est conduit par un ou plusieurs enseignants dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Les activités pratiquées viennent nécessairement en appui des programmes scolaires et nourrissent le projet pédagogique de la classe.

La sortie concerne de **préférence une classe entière** ou, à tout le moins, un groupe d'élèves présentant un intérêt commun pour le thème pédagogique de la sortie.

La durée des voyages scolaires doit rester compatible avec la mise en œuvre des programmes.

Les autorisations préalables

Afin de réduire les délais d'instruction, la transmission des dossiers par voie dématérialisée est à privilégier.

Dans le premier degré, **les voyages scolaires sont autorisés par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) chargé de la circonscription, après accord du directeur d'école et information au directeur des services de l'éducation nationale (Dasen)**, qui, en cas de séjour hors du département, en avertit son homologue du département d'accueil dans les meilleurs délais.

Quel que soit le niveau scolaire concerné, dès lors qu'une sortie scolaire est facultative, elle nécessite de collecter **l'autorisation des responsables légaux de l'élève mineur...**

La sécurité des déplacements

Les déplacements organisés dans le cadre d'un voyage scolaire doivent garantir la **sécurité des élèves.**

Lors d'un voyage scolaire, la présence dans l'équipe d'encadrement d'une personne formée **aux premiers secours** est obligatoire sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit, si aucun membre de la structure d'accueil ne l'est.

Par ailleurs, **les accompagnateurs de voyages scolaires autres que les personnels de l'éducation nationale sont soumis à un contrôle d'honorabilité par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs des infractions sexuelles et violentes (FIAISV)**, effectué par les services départementaux de l'éducation nationale.

L'élaboration d'un projet de sortie scolaire adapté

Le choix du lieu, de leur durée ainsi que la période de l'année scolaire dans laquelle elles s'inscrivent constituent des éléments déterminants pour la réussite des sorties scolaires.

Afin de garantir la participation et l'inclusion de tous les élèves, les enseignants veillent à la mise en adéquation de la nature et de la durée des activités proposées avec les objectifs définis en tenant compte de l'âge et des besoins physiologiques des élèves (durée du transport, temps de pause et de restauration, besoin de sommeil, etc.).

L'inclusion de tous les élèves

L'organisation des sorties scolaires nécessite **la prise en compte des besoins d'aménagement et d'accompagnement des élèves en situation de handicap ou à besoin médical spécifique.**

Dès l'organisation du projet de sortie scolaire, la participation de ces élèves doit être anticipée sous tous ses aspects : destination, transport, aide humaine, organisation de soins, hébergement le cas échéant, etc. En particulier, le choix du prestataire de transport ou d'hébergement doit tenir compte de leurs besoins spécifiques.

En aucun cas, les frais supplémentaires liés à la participation d'un élève en situation de handicap ou à besoin médical spécifique ne peuvent être imputés à sa famille.

Les taux d'encadrement des élèves, hors activités physiques et sportives

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle, quel que soit le type de sorties scolaires

Jusqu'à 16 élèves	Au-delà d'un groupe de 16 élèves
Deux adultes dont l'enseignant de la classe	Un adulte supplémentaire pour 8 élèves

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire

Voyages scolaires		Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent.
Jusqu'à 24 élèves	Au-delà de 24 élèves	
Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 12 élèves	

La présente circulaire entre en vigueur **le 1er septembre 2023** et abroge, à compter de cette même date, la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la circulaire n° 2005-001 du 5 janvier 2005 relative aux séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré, la circulaire n° 2011-117 du 3 août 2011 relative aux sorties et voyages scolaires au collège et au lycée, ainsi que le I et le III de la circulaire n° 2013-106 du 16 juillet 2013 relative à la simplification des formalités administratives portant sur le transport et l'encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires dans les premier et second degrés et ses annexes.

En résumé, la classe de mer c'est:



- Donner du sens aux apprentissages en faisant la classe d'une manière différente et « concrète » en dehors des murs de l'école (les apprentissages étant abordés en amont et exploités après le séjour).
- Susciter le désir d'apprendre par la découverte d'un nouveau milieu.
- Vivre en collectivité et acquérir une certaine autonomie en sortant du cadre familial.
- Améliorer les relations des enfants avec leurs camarades, leur enseignant et en rencontrant d'autres adultes dans des situations éducatives différentes de l'école.
- Découvrir des activités de pleine nature spécifiques à la mer (pêche à pied, char à voile, visites et patrimoine maritime....)
- Souder le groupe classe et offrir un vécu commun exploitable en fin d'année scolaire.



Préparer son projet.

Que doit comporter le dossier pédagogique?

Il comporte:

- ❖ Une **page de garde** avec l'intitulé du projet, école, date et lieu du séjour, classes concernées, les enseignants...
- ❖ Une **présentation générale** synthétique avec le lieu d'accueil et les services offerts, les acteurs du projet, les moyens de transports, les informations aux familles...
- ❖ Le **projet pédagogique et éducatif** comportant les objectifs, la démarche pédagogique, la cohérence avec le projet de classe, d'école...
- ❖ **Les étapes du projet avant le séjour:** questionnement, émission d'hypothèses, constitution d'une base documentaire, préparation à la vie collective, prise de contact, correspondance...
- ❖ **Les étapes du projet pendant le séjour** avec le programme détaillé correspondant au **planning**.
- ❖ **Les étapes du projet après le séjour.** Quels sont modes d'évaluation et d'exploitation prévus? Quels prolongements envisagés?

Comment construire son projet ? Quelques conseils

- ❖ Choisir un **thème principal**, fil directeur du séjour et le compléter par quelques activités complémentaires si nécessaire.
- ❖ A l'intérieur du thème principal, sélectionner **les objectifs** qui correspondent le mieux à votre projet. La liste n'est pas exhaustive et vous pouvez personnaliser votre projet selon vos souhaits et votre projet de classe.
- ❖ Choisir les **activités** et **visites** en fonction des objectifs visés, en veillant à éviter les redondances.
- ❖ Tenir compte **du rythme de vie** pendant le séjour.
- ❖ Parmi les critères de choix (pédagogiques, météorologiques, financiers...), penser à la cohérence du séjour en termes de **développement durable** : limiter les transports lointains aux stricts objectifs définis, prévoir des déplacements à pied, inclure des activités proposées sur le Centre... votre budget séjour et l'environnement s'en porteront mieux !
- ❖ Bien sûr, ne pas oublier les objectifs relatifs au **vivre ensemble**, composante à part entière du développement durable !

Le dossier de Sortie Scolaire avec Nuitée(s).

Pièces à joindre au dossier

Pour les classes de la Corrèze

Imprimé B

Demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitées

<http://www.ac-limoges.fr/dsden19/cid108278/sorties-scolaires-et-agrements.html>

Dossier pédagogique

Autorisation de sortie

Liste des passagers (élèves et adultes accompagnateurs)

Pré- planning (avec transports sur place)

Liste des animateurs vie quotidienne et activités (fournie par l'ODCV et envoyée aux DSDEN 19 et 17)

Liste et agréments des intervenants extérieurs (fournie par l'ODCV et envoyée aux DSDEN 19 et 17)

Schéma de conduite

Fiche transport

Attestations d'accord des parents

Ensemble des
pièces du
dossier.

Attention!
Le dossier complet
doit être envoyé
par mail à votre
IEN 8 semaines
avant le départ de
la classe.

Les accompagnateurs

La Martière

Le car restant sur place et assurant les déplacements, les classes participantes devront *recruter* des *accompagnateurs-trajet* qui, de fait deviendront des *accompagnateurs-séjour*. Ainsi, les classes devront avoir **1 accompagnateur-séjour quel que soit l'effectif de la classe (au-delà de 24 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 12 élèves)***. Nous recommandons aux écoles d'éviter, *dans la mesure du possible* et sauf situation particulière (*élève en situation de handicap ou souffrant d'un problème médical...*), de rechercher leurs accompagnateurs-séjour parmi les parents d'élèves de la classe.

Dans le cas d'une classe élémentaire avec **section enfantine, 2 adultes au moins quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de **16 élèves**, un adulte supplémentaire pour **8 élèves**.*



ACADÉMIE
DE LIMOGES

Liberté
Égalité
Fraternité

Académie de LIMOGES - DSDEN de la CORREZE

Mémo Encadr

Page 1/2

VOYAGE SCOLAIRE - TAUX D'ENCADREMENT ET DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

I - TAUX D'ENCADREMENT, HORS ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

École maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine		École élémentaire	
Encadrement	Qualité	Encadrement	Qualité
2 adultes au moins quel que soit l'effectif de la classe	Maître de la classe, plus un adulte	2 adultes au moins quel que soit l'effectif de la classe	Maître de la classe, plus un adulte
Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8 élèves	Autre adulte	Au-delà de 24 élèves, un adulte supplémentaire pour 12 élèves	Autre adulte

Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement de l'école maternelle s'applique.

Pour définir le taux d'encadrement applicable dans le cadre du transport, l'ensemble des élèves transportés est considéré comme constituant une seule classe.

Les activités et thèmes abordés

Thème 1« Etres vivants, biodiversité »

- Les richesses de la mer et ses abords.
- La faune et la flore du site de La Martière.
- La mer, un trésor à utiliser sans l'user!
- Agir pour la biodiversité.

Thème 2« Air, soleil et énergies »

- Jouer et se déplacer avec le vent.
- Apprivoiser le soleil.
- Citoyenneté et développement durable.

Thème 3« Le patrimoine »

- Citadelles, forts et constructions navales.
- Histoire et patrimoine de La Martière.



Thème 1: Etres vivants, biodiversité

Les richesses de la mer et ses abords	La mer, un trésor à utiliser sans l'user !	Agir pour la biodiversité
Domaine du socle	Domaine du socle	Domaine du socle
Objectifs : - Découvrir et comprendre l'écosystème de l'estran - Découvrir la faune marine : chaînes alimentaires, adaptations au milieu, unité et diversité du vivant - Découvrir les oiseaux du littoral et des marais - Comprendre la formation des dunes et leur évolution	Objectifs : - Découvrir les principales activités humaines exploitant les ressources de la mer et de l'île : métiers, installations - Prendre conscience de l'importance de ces ressources au fil du temps - S'interroger sur leur avenir	Objectifs : - Percevoir l'importance de la biodiversité pour l'équilibre des milieux et pour l'utilisation des ressources naturelles - Chercher des solutions à son niveau, au quotidien, pour participer à sa protection
Activités et visites : - Pêche à pied - Coquillages, crustacés... et autres animaux, identification, classification des animaux marins collectés ou vus au cours du séjour - Kayak de mer - Visite de l'Aquarium de La Rochelle (<i>option ateliers pédagogiques</i>) - Observation des oiseaux des marais et des bords de mer - Étude des dunes de Boyardville : du sable à la forêt - Parcours sensoriel autour du Centre : arbres et autres plantes – - Découvrir la faune et la flore de La Martière (photographie, réalisation d'un herbier, classification des plantes....)	Activités et visites : - Les marais salants - Atelier sciences : « la magie du sel » : expériences - Site ostréicole de Fort-Royer - Port de pêche de La Cotinière (crée en fin d'après-midi) - Port de plaisance de Saint-Denis - Phare de Chassiron - Musée maritime de la Rochelle - Musée d'Oléron Complément : la vigne, une ressource oléronaise à ne pas oublier : - Visite d'un chai - Musée d'Oléron	Activités et visites : Inventaire des rôles de la biodiversité, illustrés par les visites du séjour - Compléments d'information, réponses aux questions avec un animateur nature - Inventaire de la biodiversité du site de La Martière. - Evaluation de l'impact des activités pratiquées au cours du séjour sur la biodiversité : pêche responsable, randonnées, alimentation... 3 fiches "pour un séjour éco-responsable" en téléchargement sur www.odcv.com/classe-oleron

La biodiversité en bref :

C'est la diversité des espèces, des milieux et des gènes.

C'est un patrimoine dont une partie risque de disparaître avant même d'avoir été connue.

C'est la base de notre alimentation, de notre santé et de nos activités.

Elle a un rôle sur l'eau, le climat, les paysages...et vice-versa.

Idées passerelles :

Thème 2 : l'air et les oiseaux, les tempêtes en mer, le métier de pêcheur et le prix de l'énergie

Thème 3 : vivre avec les éléments : aspect historique

Avant ou après le séjour : quelques pistes

Étude d'un écosystème local pour établir des comparaisons : mare, ruisseau, forêt

Recherche de la provenance des aliments, en particulier des produits de la mer

Visite d'une exploitation agricole locale

Analyse de quelques posters de la série « la biodiversité, tout est vivant, tout est lié » - SCEREN (disponibles à l'école mais aussi au Centre)



Thème 2: air, soleil, énergie

Jouer et se déplacer avec le vent	Apprivoiser le soleil	Citoyenneté et développement durable
Domaine du socle	Domaine du socle	Domaine du socle
Objectifs : - Découvrir l'existence et les effets de la matière air - Réaliser un objet technologique utilisant la force de l'air - Piloter un engin propulsé par l'énergie éolienne motrice	Objectifs : - Découvrir une source d'énergie renouvelable et inépuisable - La comparer avec d'autres sources d'énergie, non renouvelables (énergies fossiles) - Comprendre ses intérêts par rapport à la consommation d'énergie et au réchauffement climatique	Objectifs : Découvrir des actions concrètes en faveur du DD sur le Centre - Participer à leur efficacité - Etablir des liens entre attitudes individuelles et responsabilités collectives pour un développement durable
Activités et visites : - Relevés météorologiques au fil du séjour - Atelier cerf-volant : construction, manipulation, améliorations - Char à voile (uniquement pour classes de CIII) - Voile : naviguer en catamaran	Activités et visites : - Ateliers scientifiques : utilisation de la mallette pédagogique « 1 degré de + » (ADEME & association des petits débrouillards) : expériences simples, outils documentaires et ludiques pour s'interroger sur la consommation et les économies d'énergie. - Atelier technologique : mini-four solaire : construction, utilisation	Activités et visites : - Chasse aux « gaspis » : Repérage lors de la visite du Centre des installations favorisant l'éco-consommation, en particulier celles qui utilisent l'énergie solaire (panneaux solaires, baies vitrées) Elargissement aux autres dispositifs « HQE » du Centre : toiture végétalisée, récupérateur d'eau, local de tri des déchets, matériaux de construction... Kit pédagogique sur l'empreinte écologique : « Planète en jeu »

Les énergies renouvelables en bref :

C'est une alternative aux énergies fossiles, qui s'épuisent.

C'est un moyen de lutter contre l'effet de serre.

C'est un complément à une consommation d'énergie raisonnable.

Elles nous engagent tous, chacun à notre niveau d'action, sur la voie du développement durable.

Idées passerelles :

Thème 1 : études des dunes (érosion éolienne), marais salants (soleil, air, évaporation), marées (astronomie)

Avant ou après le séjour : quelques pistes

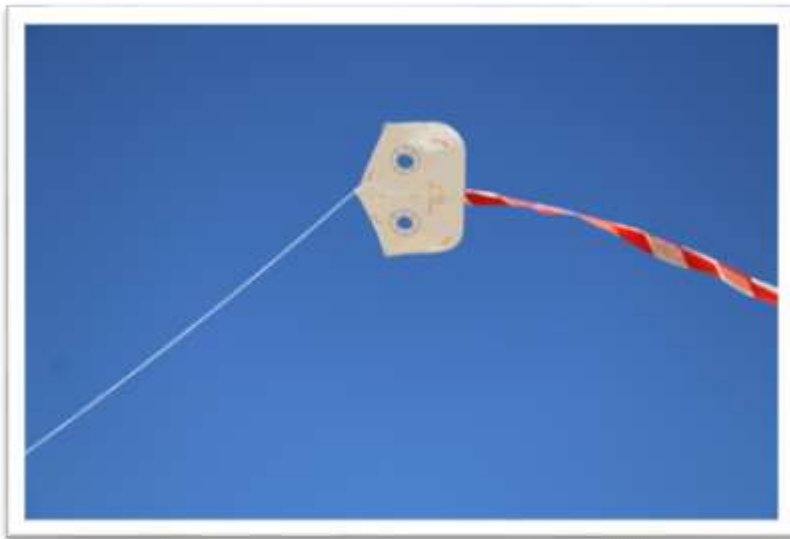
Découverte de l'air, de ses propriétés

Recherche documentaire sur les énergies : classements, sources, utilisations, avantages et inconvénients

Visites (un parc d'éoliennes, une maison économe en énergie...)

Analyse de quelques posters de la série « le développement durable, pourquoi ? » - SCEREN

Gestes quotidiens à l'école pour une éco-consommation



Citadelles, forts et constructions navales

Domaine du socle

Objectifs :

- Découvrir quelques bâtisses historiques de l'île ou des environs
- Comprendre leur rôle dans le passé
- Comprendre l'intérêt de leur préservation : culture et tourisme

Activités et visites :

- La citadelle du Château d'Oléron
- Fort Boyard et l'île d'Aix en bateau
- Fort Louvois
- La citadelle de Brouage
- La Corderie royale à Rochefort
- Musée de l'île d'Oléron
- Histoire et patrimoine du centre de La Martière
- Veillée contes

Le patrimoine culturel en bref :

C'est un outil de découverte et d'enseignement de l'histoire, in situ.

C'est le trait d'union entre l'espace, le temps et les hommes

C'est un des aspects du lien intergénérationnel, caractéristique du développement durable

Idées passerelles :

thème 1 : études des dunes (érosion éolienne), des marais salants (soleil, air et évaporation), des marées (astronomie)

Avant ou après le séjour : quelques pistes

Repères historiques à partir du XVIIème siècle

Recherches documentaires sur la marine à voile, les défenses militaires au XVIIème

Comparaisons avec le patrimoine culturel local Liens à établir avec le patrimoine naturel

Liens et outils pour la classe



www.odcv.com



<http://www.ac-limoges.fr/dsden19/pid33889/accueil.html>



<http://www.ac-poitiers.fr/pid36533/dsden-charente-maritime.html>



<https://www.ile-oleron-marennes.com/>



Office de tourisme



<http://www.aquarium-larochelle.com/>



Phare de Chassiron

<http://www.chassiron.net/bienvenue/>



Site d'interprétation et naturel de Fort Royer
Ile d'Oleron

<http://fort-royer-oleron.fr/>



Char à voile

<http://www.oleron-charavoile.com/>



salines

<http://www.oleron-plage.fr/port-des-salines>



Kayak de mer

<http://www.suruneile.com/>



Voile

<http://www.wind-oleron-club.fr/>



Retrouvez tous les outils pour la classe
en téléchargement ici:
www.odcv.com/classe-oleron



Siège de l'ODCV

17 Av. Winston Churchill. BP 157
19004 TULLE Cedex
Tel: 05-55-20-21-04
Mail: odcv@odcv.com



Centre de vacances La Martière

17 310 saint Pierre d'Oléron
05-46-85-92-87
accueil.oleron@odcv.com



Christophe BATTUT

Responsable des classes
découvertes
05-55-20-01-04
classe@odcv.com



Sylvie BERGERON

Directrice du centre de La
Martière
05-46-85-92-87
lamartiere@odcv.com



Antoine JUTEAU

Directeur adjoint
05-46-85-92-87
antoine@odcv.com



L'ODCV vous souhaite une très bonne classe de mer au centre de vacances de La Martière



Notes

